



melkal

37 rue des Mathurins, 75008 Paris, France

RCS 344 181 458 Paris - melkal.com - melkal@melkal.fr

CERTIFICAT DE CONFORMITE
AUX NORMES FISCALES FRANCAISES

Je soussigné Olivier Vidal, éditeur du logiciel de caisse melkal, certifie que toutes les variantes et toutes les versions du logiciel de caisse melkal (1 & 2) satisfont, dès l'origine et la mise sur le marché du produit, aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation, et d'archivage des données prévues au 3° bis de l'article 286 du code général des impôts de l'Administration fiscale française.

J'atteste que la dernière version majeure de ce logiciel est identifiée avec la racine suivante : 2, et que les versions mineures développées ultérieurement à cette version majeure sont ou seront identifiées par les subdivisions suivantes de cette racine : 2.000. Je m'engage à ce que ces subdivisions ne soient utilisées par melkal que pour l'identification des versions mineures ultérieures, à l'exclusion de toute version majeure. Les versions majeures et mineures du logiciel ou système s'entendent au sens du I-C-1 § 340 du BOI-TVA-DECLA-30-10-30.

J'atteste que toutes les variantes et toutes les versions du logiciel de caisse melkal sont conformes à la Loi N° 2015-1785 du 29/12/2015 et à l'article 286 complet du code général des impôts.

Un certificat individuel et nominatif est fourni à chacun de mes clients, en respectant le modèle fourni par l'Administration fiscale (BOI-LETTRE-000242-20160803). Le client est donc en règle avec l'Administration fiscale française concernant l'utilisation du logiciel melkal.

Fait à Paris le 31 janvier 2017,

Olivier Vidal
éditeur du logiciel melkal